

II

Durant les fêtes jubilaires Notre Saint-Père a decerné les honneurs des autels à plusieurs insignes serviteurs de Dieu, parmi lesquels le Bienheureux Jean-Baptiste de LaSalle, " ce vénérable prêtre, lisons-nous au Décret de la Congrégation des Rites, naquit à Rheims de parents nobles et pieux. Il passa sa jeunesse et acheva le cours de ses études en conservant son innocence et la pureté de son cœur. Nommé chanoine de l'église Métropolitaine de Rheims, puis ordonné prêtre, il fut pour les fidèles un parfait modèle. Mais ayant médité ces paroles de la divine Sagesse : " venez, mes enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur ; " " et cet avertissement de Jésus-Christ. Laissez venir à moi les petits enfants, car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux," il commença à réunir les enfants pauvres et délaissés, et leur enseigna avec soin les devoirs de la piété et les éléments des lettres. Cependant, pour que cette œuvre si difficile put se développer et produire des fruits abondants, il appela à lui de pieux laïques, leur donna de salutaires ordonnances, et les fit ses coopérateurs dans la fondation de l'Institut des écoles chrétiennes. Comme l'erreur pestilentielle du jansénisme se répandait alors en France et cherchait à dissoudre l'Unité catholique, le Serviteur de Dieu eut soin de s'attacher plus étroitement à la Chaire de Pierre. Dans ce but, il envoya à Rome un de ses Frères, pour demander au Souverain Pontife Clément XI, de sainte mémoire, intrépide ennemi de cette perverse hérésie, l'approbation de son Institut naissant. Mais les subtils sectateurs de l'hérésie Janséniste, prévoyant la perte qu'ils éprouveraient dans le